

08/07/2024

Élections législatives : en attendant le gouvernement, le GART et les Autorités organisatrices de la mobilité sont toujours et encore au travail !

Le second tour des élections législatives a rendu son verdict. Il n'appartient pas au GART d'apporter le moindre commentaire sur les choix exprimés par les Français. Nous ne pouvons en revanche que saluer leur mobilisation massive pour ce scrutin, signe que la France reste un pays attaché à la démocratie et au respect des institutions.

Cela étant, l'absence de majorité claire à l'Assemblée nationale semble ouvrir une période d'incertitude et un risque d'instabilité à la tête de l'État. Pour faire face aux nombreuses fractures, notamment territoriales, qui ont été mises en lumière ces dernières semaines, le GART espère la mise en place rapide d'un gouvernement à même d'agir concrètement et efficacement pour apaiser un pays en souffrance.

En attendant, le GART tient à rappeler que les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) s'engagent chaque jour sur leur territoire pour mettre en œuvre des politiques publiques de mobilité avec le double objectif de lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens.

Le GART souhaite que s'ouvre désormais une nouvelle ère dans le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales afin que ces dernières disposent enfin de l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice de leur compétence. Cela passe par la mise à disposition d'outils de financements pérennes que les AOM pourront utiliser et adapter aux contraintes et aux spécificités de chaque territoire. Mais, au-delà des aspects financiers, les élus du GART souhaitent que des efforts soient engagés pour simplifier la vie des AOM et leur permettre des expérimentations plus agiles en matière de mobilité. Il est temps d'établir une relation qui soit bâtie sur la confiance mutuelle avec comme unique objectif, celui de l'intérêt général des usagers d'aujourd'hui et de demain. C'est en menant des politiques de mobilité établies en adéquation avec les usages des habitants que nous montrerons notre écoute attentive aux besoins exprimés et que nous favoriserons un report modal de l'autosolisme vers des solutions de mobilité plus durables.

Le GART, par son histoire, sa diversité politique et sa capacité à faire dialoguer en son sein, AOM locales et régionales, assumera sa part pour que la mobilité soit au cœur du débat public. Mais, seuls, nous savons que notre action sera limitée. C'est pourquoi nous nous rapprocherons très prochainement de nos partenaires qui composent notre Comité des parties prenantes - lancé le 15 mai dernier - pour leur proposer plusieurs initiatives permettant de faire rimer mobilité et unité.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org
